

Recycler le verre d'emballage : une question de bon sens !



- Le verre est le seul matériau recyclable à 100 % et à l'infini.
- Avec une bouteille de verre recyclée, on refabrique une bouteille de même qualité.
- Le recyclage du verre diminue les émanations de CO₂.
- Pour fabriquer une bouteille, il est plus économique d'utiliser du calcin que des matières premières.
- Le recyclage du verre permet de préserver les ressources naturelles de la planète.
- La mise en décharge ou l'incinération du verre encombre, pollue et coûte cher aux Collectivités Locales.
Et donc à nous tous, citoyens.

Le recyclage du verre est économique et écologique.
Plus qu'un geste, c'est aujourd'hui un devoir.



Le verre naît du verre **recyclons-le !**

